28 C 91

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1731 à 1736

LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

OU



BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1731

PENDANT

QUE LA BÊTE EST DANS LE PIÉGE; IL FAUT L'ASSOMMER.

PENDANT

QUE LA BÊTE

EST DANS LE PIÈGE;

IL FAUT L'ASSOMMER.

PENDANT

QUE LA BÊTE EST DANS LE PIÉGE, IL FAUT L'ASSOMMER;

Ou le Moyen infaillible d'utiliser les Sociétés populaires, notamment le Club des Jacobins.

Dum in foveam incidit, obruatur.
Pendant que la bête est dans le piége, qu'on l'assomme.

Du 20 Vendémiaire an 3e.

En morale comme en politique les moyens les plus simples sont toujours les meilleurs, parce qu'ils sont les plus naturels, partant les plus républicains.

Tout le monde convient que les sociétés populaires sont utiles; qu'elles ont rendu de grands services à la révolution; qu'elles peuvent encore lui en rendre de très-importans si elles sont dirigées d'après les principes de la déclaration des droits qui doit leur servir de boussole et d'oriflamme pour rallier toutes les vertus, et faire trembler l'incivisme sous quelque forme qu'il s'enveloppe.

La plupart des écrits qui ont paru jusqu'à présent, sur le chapitre des jacobins traités, cette fois, comme ils le méritent, sont les résultats de l'éxaspération du patriotisme comprimé par la trop longue tyrannie de *Caligula-Robespierre*.

On y voit toujours le français qui saisit l'arme du ridicule, plutôt que celle de la raison et des principes; il fait la guerre aux ligueurs avec des vaudevilles, tandis que la faction de l'étranger, qui sait tirer parti de tout, observe attentivement le caractère national; et pendant que chacun rit de nos querelles polémiques, le machiavélisme de la coalition va droit à son but, en fomentant des divisions parmi nous, pour entraver la marche rapide et glorieuse de la convention nationale, et l'occuper de nos misérables tracasseries.

Qui osera me dire aujonrd'hui que ceux qui traitent d'aristocrates les citoyens fidèles à la Convention, sont des patiotes?

Je lui répondrai ou qu'il est un ignorant, ou qu'il est un coquin.

Comment...! Robert Lindet fait le quatrième jour des sans-culotides un rapport sur la situation de la République; ce rapport contient des vues de la plus sage politique, des vues philantropiques, qui font l'essence des gouvernemens républicains; il nous fait entrevoir l'espérance que le règne de la justice est arrivé; que celui de la tyrannie, du brigandage, de la délation et de tous les vices qui déshonorent l'humanité, va cesser. Anssitôt *mons..... Audouin*, avec ses longues oreilles, nous donne, le 7 vendemiaire,

un discours intitulé : *Les Requins politiques* ou *La découverte de la conjuration aristocratique et royaliste*. La société des Jacobins en arrête à l'unanimité, le même jour, l'impression et l'envoi à toutes les autorités, aux armées, à l'Ecole de Mars, aux sociétés populaires. aux quarante-huit sections de Paris; la distribution aux tribunes et l'affiches; pour servir, dans le sens des Jacobins, de contrepoison au consolant rapport de Robert Lindet.

Le 10 vendémiaire, les émissaires d'Audouin, qui n'est qu'un marsouin politique, colportent son discours dans les sections; ces envoyés de la société-mère, qui ne savent raisonner que par des vociférations et des menaces, prétendent que le discours de seigneur Aliboron vaut mieux que celui de Robert Lindet, décrété par la convention. Les coupes-jarrets méprisent l'autorité nationale; on discute long-tems sur la priorité. Enfin les bons citoyens n'osoient encore élever la la voix, crainte des persécutions de ces misérables qui trafiquent de la révolution qu'ils déshonnorent pour se livrer à toutes les passions de la domination et de l'ambition; le temps se passe en injures, en personnalités; les honnêtes artisans qui ont besoin de repos pour leurs travaux du lendemain, se retirent à dix heures pour se soumettre à la loi; alors le combat cesse faute de combattans; le champ de bataille est abandonné aux émissaires de la société-mère; ils prennent des arrêtés d'adhésion au discours d'Audouin; ils rejettent comme contre-révolutionnaire, celui de Robert Lindet, et avilissent ainsi la Convention nationale.

Il n'en sera pas de même aujourd'hui, à l'occasion de la belle adresse de Cambacérès au peuple français, dont la Convention a ordonné l'envoi aux armées, aux sociétés popoulaires, et la lecture dans les communes et les sections ; car il faut espérer que les arrestations des *Chrétien*, des *Marchand*, des *Clémens*, qui ont tant clabaudés dans les sections, décadi dernier, en faveur des oreilles d'Audouin; il faut espérer, dis-je, que cet exemple mettra un frein à l'insolence de tous ces satellites des triumvirs qui, depuis dix-huit mois, ont fait déserter les sections aux bons citoyens de Paris, à qui on doit cependant reprocher trop d'égoïsme et d'indifférence pour la chose publique, dont se sont rendus maîtres tous les complices de Robespierre.

Tu vois, sapeur du bon sens, le résultat de ton discours, auquel tu n'as eu d'autre peine, pour le composer, que de mettre ton nom; tu avilis la Convention, tu divise les citoyens, et si ton patron Robespierre n'étoit pas mort, on seroit tenté de croire que tu as écrit sous sa dicté; il contient les mêmes lieux communs, *patriotisme*, *aristocratie*, *liberté*, *égalité*, *humanité*, etc. mais ce n'est pas toi qui a composé ce discours, tu n'as pas assez d'esprit pour concevoir le machiavélisme qu'il renferme. *Dividit ut regnes.* Tu n'es que le mannequin de la faction de l'étranger, dont les trames invisibles ne peuvent pas plus échapper à la vigilance et à la perspicacité du patriote éclairé, que la longue queue de Robespierre, ton maître, qui te faisoit payer par le ministre Bouchotte, l'opium de ton journal

universel, avec lequel tu as endormi le peuple et les armées pendant tout le temps que la liberté de la presse n'étoit accordée qu'aux valets du tyran.

Conviens de bonne foi que depuis que nous avons reconquis ce palladium de notre liberté, et depuis que ton collegue, vainqueur de Toulon, t'a donné les étrivières, comme qui diroit à un baudet, et a prouvé que tu n'étois qu'un sot et un ignare; conviens, dis-je, que pour ne pas perdre les pratiques du journal universel, tu as fait faire ce beau discours pour prouver que tu avois plus d'esprit que l'orateur du peuple qui manie également bien la plume et l'épée ? conviens de cette vérité, ou tu demeure convaincu d'être un des plus ardens ennemis de la République.

Console-toi, brave sapeur d'assignats, ta réputation est faite ? On se demandera bientôt, quel est donc cet Audouin qui a fait tant de bruit avec ses oreilles ? Et on répondra ce que l'on disoit autrefois d'un bonnet de prêtre, c'est l'étouffoir du bon sens.

Pardon; citoyens, je m'apperçois que je suis enclin à la satyre et que je tombe dans l'inconvénient que je reprochois tout-à-l'heure au caractére national? Laissons-là le cuistre universel, le sacristain, il ne mérite pas qu'on s'occuppe de lui si long-tems.

Revenons donc au véritable point de la question. Les abus naissent de la violation des principes, comme l'a dit un bon citoyen qui revient de l'Amérique Septentrionale; il a fait le procès aux Jacobins en quatre mots, en rapportant le

propos de Talon et Noailles, qui disoient, en 1793, à Philadelphie, qu'ils alloient écrire pour faire faire une motion aux Jacobins, et qu'aussitôt le ministre Genet seroit rappelé ; et en effet il l'a été.

Celui qui a établi les vrais principes sur les sociétés populaires, est le rédacteur de la gazette française dans la feuille d'aujourd'hui.

« Les pamphlets se multiplient toujours contre les Jacobins ; l'opinion publique étaye de tout son appui la convention nationale qui veut rendre cette société à l'esprit de son institution ; nous avons vu des hommes se demander en public si les Jacobins existoient encore, tant ils font peu de sensation parmi le peuple dont ils se déclarent les défenseurs. On accuse leurs antagonistes de vouloir détruire les sociétés populaires ; cette accusation se dirige toute entiere contre ceux qui la font. Quels sont en effet ceux qui veulent détruire une institution de ceux qui veulent corriger ses abus, ou de ceux qui veulent lui donner une existence qui ne sauroit être durable ? On a beaucoup raisonné jusqu'à ce jour sur les sociétés populaires ; mais il nous semble qu'on n'a pas encore atteint le véritable point de la question. Quels sont les abus des sociétés ? Ce sont, 1°. la faculté de correspondre entr'elles ; 2°. la faculté de s'affilier ; 3°. le droit de prendre des arrêtés et d'envoyer des députations. Par la faculté qu'elles ont de correspondre entr'elles, et de faire des affiliations, elles forment une sorte de ligues fédératives dans une république qui doit être une et indivisible ; elles

établissent un gouvernement dans un gouvernement, un empire dans l'empire; les sociétés en particulier rappellent les corporations ecclésiastiques ; et les sociétés, prises en général, font renaître la corporation du clergé. Ce nouveau clergé a son fanatisme, ses apôtres, ses divinités et ses croisades ; il entretient parmi le peuple l'esprit de parti, et il seme des germes de dissolution dans le corps social. Par le droit qu'elles ont de prendre des arrêtés et de faire des pétitions en corps, elles se donnent une existence politique, elles deviennent une autorité rivale des autorités constituées ; combien de fois ne s'est-on pas demandé qu'elle étoit la représentation nationale, de la convention, ou de la société des Jacobins ? Les sociétés populaires qui envoient des députations auprès des représentans du peuple, sont ce qu'étoient autrefois les parlemens qui faisoient des remontrances au roi.

Il est encore un autre danger pour la liberté dans le mode actuel des sociétés populaires ; il est démontré qu'une société nombreuse tend sans cesse à l'exagération des idées; l'exagération est la ressource des intrigans qui n'ont pas un véritable patriotisme, comme la boursoufflure est la ressource des poëtes et des orateurs qui n'ont pas le génie de l'éloquence et de la poésie. Dans les sociétés populaires, on discute avec passion, on délibere avec enthousiasme. Chaque séance est un drame, chaque discussion est une scène, chaque opinion est un rôle ; les gestes sont des raisonnemens, les déclamations

sont des preuves, et la majorité se déclare toujours pour celui qui a su se mettre en situation.

» Si on fait attention à cette légereté, à cette passion pour les idées nouvelles que la révolution n'a point encore fait disparoître du caractere français, on verra combien de ressources les sociétés populaires, telles qu'elles sont aujourd'hui composées, offrent au génie de l'intrigue et de l'ambition pour parvenir à la tyrannie, chez une nation qui se livre avec excès à toutes les impressions de la crainte, qui embrasse avec enthousiasme les plus frivoles espérances, et qui n'a jamais su mettre de bornes à sa défiance ni à sa sécurité. Qui niera que la société des Jacobins ait servi de marche-pied à Robespierre pour arriver au despotisme? Les derniers mouvemens qui ont eu lieu dans le Midi n'ont-ils pas pris naissance dans les sociétés populaires de Lyon et de Marseille, etc. etc.?

» Mais tout le monde convient des abus des sociétés populaires; les opinions différent seulement sur les moyens d'y remédier. Les uns veulent leur interdire l'affiliation et la correspondance; c'est un moyen dont l'effet peut être utile; mais il ne remplit pas entiérement le but qu'on doit se proposer. Quelques personnes veulent en interdire l'entrée aux fonctionnaires publics; mais ce moyen, outre qu'il est illusoire, est contraire aux principes de la liberté. On veut les réduire purement à l'état de surveillance; mais on ne sait pas qu'on double par-là leur influence, et qu'on en fait autant d'autorités suprêmes. La surveillance, par-tout où elle s'e-

xerce, annonce le pouvoir et la domination ; ce droit n'appartient qu'au souverain. Quoi ! vous refusez au peuple la faculté de se réunir dans ses assemblées primaires pour y surveiller les fonctionnaires publics, et vous accordez ce droit à une société particuliere, à une société qui peut rejetter de son sein ceux qui sont reçus au sein de la représentation nationale, et ceux à qui l'état accorde le droit de cité ; à une société qui, à Athènes, auroit pu rejetter Socrate, et qui à Rome auroit été libre d'exclure Caton et Brutus. Que les sociétés soient fermées à tout le monde, ou qu'elles soient ouvertes à tout le peuple.

» Quel est donc cet esprit de distinction, qui écarte un citoyen vertueux d'une assemblée où l'on discute les intérêts de l'état ? L'homme qui n'aura pas un diplôme sera privé de recevoir ou de donner des lumieres ? Je ne sais pas si je me trompe, mais je crois que les sociétés qui ont le droit d'exclure ou d'admettre tous ceux qui n'ont pas encouru la dégradation civique, ceux qui ont le droit de voter dans l'assemblée du souverain, ces sociétés, dis-je, sont autant d'institutions contraires à la liberté et à l'égalité.

» Pour donner quelques poids à mes opinions, je crois devoir citer un passage de J. J. Rousseau. La nation, en plaçant ce grand homme au Panthéon, a consacré l'obligation d'adopter ses principes. Voici ce qu'il dit sur les sociétés :

» Si quand le peuple, suffisamment informé délibere, les citoyens n'avoient aucune commu-

nication entr'eux, du grand nombre de petites différences résulteroit toujours la volonté générale, et la délibération sera toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'état; on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votans que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin, quand une de ces associations *est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres*, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique; alors il n'y a plus de volonté générale, *et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.*

» Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, *qu'il n'y ait pas de sociétés partielles dans l'état*, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui. Telle fut l'unique et sublime institution de Licurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, *il en faut multiplier le nombre, et en prévenir l'inégalité*, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée, et que le peuple ne se trompe point ».

Cependant je ne suis pas de l'avis de la gazette française; dans la circonstance où nous nous trouvons, par rapport au gouvernement, dans le

sens et dans l'esprit de la superbe adresse de Cambacérès, ou pour mieux dire, de la Convention au peuple français.

Sous ce point de vue, les sociétés populaires sont très utiles jusques à la paix, alors elles se confondent avec les citoyens dans les sections ou assemblées primaires qui, dans ce moment, seroient encore travaillées pour demander que la constitution soit mise en vigueur; une nouvelle assemblée nationale etc.

Non, citoyens, ce n'est pas là le point de la question; la difficulté est d'utiliser les sociétés populaires, et d'empêcher que l'intrigue et l'hypocrisie s'en emparent, pour s'approprier les places qui ne sont dues qu'aux vertus et aux talens.

Ainsi point de société mère, point de correspondances, point d'affiliation de la société des Jacobins avec celles de la République, autrement cette société mère seroit soujours un colosse monstrueux et impolitique, qui finiroit par dévorer la Convention nationale, comme peu s'en est fallu le 9 thermidor, car il n'a manqué aux conspirateurs que l'audace du crime, et sans le dévouement des bons citoyens de Paris, s'en étoit fait de la représentation nationale.

Que faut-il donc faire encore pour utiliser les sociétés populaires? Créer un comité à la Convention nationale, qui sera uniquement chargé de correspondre avec elles et les diriger.

Alors, plus d'intrigues; les sociétés populaires seront toutes dans le même esprit; elles seront stimulées et dirigées par la Convention, qui

chargera son comité de leur envoyer des adresses circulaires qu'elle aura approuvées ; les ambitieux, les intrigans, les hypocrites seront obligés à être bons citoyens, puisqu'il n'y aura que ce moyen de mériter l'estime de leurs concitoyens.

Voilà mon projet :

ARTICLE PREMIER.

Il est défendu aux sociétés populaires de la République, et notamment à celle des Jacobins de Paris, de s'affilier et de correspondre entr'elles.

II.

La Convention nommera dans son sein un comité chargé de correspondre avec les sociétés populaires et de les diriger dans ses principes de la démocratie.

III.

Le comité présentera à l'acceptation de la Convention les adresses circulaires, pour obtenir son approbation, et il sera tenu de leur donner, au moins une fois par décade, l'analyse des adresses et pétitions des sociétés populaires, laquelle analyse sera publiée et envoyée dans toutes les communes de la République.

En attendant la paix, citoyens, voilà ce me semble, le meilleur moyen d'utiliser les sociétés

populaires. Qu'on ne dise pas que le comité sera circonvenu par l'intrigue ; oublie-t'on qu'il sera renouvellé temporairemeut ; qu'il soumettra sa conduite et ses principes à la Convention nationale, dont la masse est incorruptible.

PÉRAN, *vieux Jacobin.*

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle.

populaires. Qu'on ne dise pas que le comité sera circonvenu par l'intrigue; oublie-t-on qu'il sera renouvelé temporairement; qu'il soumettra sa conduite et ses principes à la Convention nationale, dont la masse est incorruptible.

PERAN, vieux Jacobin.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle.

13.



LE PEUPLE,

1732
BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.

LE SÉNAT

ET

LES NOUVEAUX JACOBINS,

TRAITÉS COMME ILS LE MÉRITENT.

LA profondeur des pensées d'un législateur doit égaler l'étendue de son caractère; je veux dire qu'il ne faut pas qu'il se contente d'apperçus superficiels et saisis au hazard; mais qu'il médite long-tems et profondément ses projets, qu'il les envisage sous toutes les faces, qu'il calcule tous les avantages qui en peuvent

résulter, et tous les obstacles qui s'opposeront à leur exécution; qu'il connaisse parfaitement le caractère, les habitudes, les mœurs et les usages du peuple qu'il veut instituer ou régénérer; qu'au lieu d'attaquer de front les préjugés et les erreurs populaires; il les mine sourdement. Qu'il ne soit pas effrayé d'être le seul quelquefois à embrasser un sentiment. Un législateur, un sage peut concevoir une idée-mère qui ne soit d'abord saisie, ni accueillie de personne, et qui soit cependant une source de félicité publique, un germe fécond de patriotisme et de vertu. On peut même avancer que la plupart des grandes idées, les plus favorables au bonheur de l'espèce humaine, ont commencé par révolter la multitude. Elles n'ont été adoptées que par quelques penseurs assez courageux pour les propager et les défendre; souvent même ont-elles coûté la vie à leurs partisans, ou à leurs auteurs. Plus d'un Socrate a bu la coupe empoisonnée, et plus d'un philosophe ami de l'humanité a subi la loi de l'ostracisme. Sans ces hommes d'un génie saintement audacieux, semblables à de vils troupeaux, nous rempérions aujourd'hui sous le joug des trium-

virats ; et les hommes ignoreraient encore leurs droits et leurs devoirs; la ruse, l'artifice et la violence gouverneraient encore la République, et les despotes ambitieux se partageraient encore les dépouilles des malheureux humains. Graces immortelles vous soient rendues, sénateurs fiers et courageux, penseurs profonds, amis de l'humanité; ma patrie délivrée de ce joug affreux, va enfin respirer l'air pur et salutaire de la liberté.

Si les vues du législateur doivent être vaste et profondes, elles doivent être encore bienfaisantes, et tendre au bonheur du plus grand nombre, par l'aisance et la vertu. Rien n'approche davantage l'homme de la divinité que la bienfaisance. Le législateur faisant le rôle de la divinité sur la terre, ne doit avoir en vue que la félicité publique. La bienfaisance être l'âme de toutes ses pensées, de toutes ses entreprises et de tous ses travaux. Il ne doit jamais oublier, dans les premiers âges du monde, que les sauvages n'ont quitté les forêts, et ne se sont réunis en société, que pour être plus heureux; qu'ils n'ont renoncé à une partie de leur liberté individuelle, que

pour acquérir des droits à la protection de ous, que pour être en sureté sous la garde des lois, et se mettte a couvert des attentats, de la violence, des entreprises, de l'injustice, des forfaits et de l'ambition. Le législateur est le protecteur né du faible contre le fort et le puissant. Le bonheur de tous doit lui être également cher; autrement la société manque son but, et n'est plus qu'un affreux brigandage.

Jettons un coup-d'œil observateur sur les grands hommes qui ont donné des lois à la terre, et nous nous convaincrons facilement de la grandeur d'âme, de la fermeté et du courage nécessaire à un législateur. De quelle énergie et de quelle intrépidité Moyse n'eut pas besoin, et plus d'une fois, pour sauver ses jours, et pour faire rentrer dans le devoir une multitude égarés ! Zoroastre et Confucius, Licurgue et Solon ont vu plus d'une fois leur tête menacée; plus d'une fois ils ont manqué de périr de la main même des peuples qu'ils vouloient rendre heureux. C'est sur-tout au milieu des orages politiques, des émotions populaires que ces grands législateurs dé-

ployaient la grandeur et toute la force de leur âme, toute l'énergie et toute la fermeté de leur caractère. Que j'aime a me les représenter, maîtrisant les passions de la multitude ; lui commandant le calme avec le même empire, que l'éternel commande aux élémens, faisant taire tous les intérêts particuliers pour les subordonner tous à l'intérêt de la patrie ! Que j'aime à les considérer bravant toutes les haines, tous les ressentimens, les vengeances de l'homme puissant, les attentats des traîtres, les complots des cours, affrontant la mort même pour procurer la félicité publique et assurer le salut de l'état ; comme les grands hommes, vous vous êtes trouvés législateurs, exposés à de grands périls ; l'orage a grondé sur la tête des représentans du peuple français : sans leur courage, sans leur dévouement, que devenoit notre liberté ? Que vos yeux soient toujours ouverts sur le peuple magnanime qui vous observe et qui attend de vous son bonheur, sur la postérité qui vous jugera, qui consacrera vos noms à l'immortalité, ou les dévouera à l'infâmie.

Nous nous étendrons peu sur le désintéres-

sement nécessaire au législateur. Ceux qui ont donné des loix aux peuples, ont presque tout veçu dans une honorable pauvrete : ils préféroient la liberté aux richesses; ils aimaient mieux commander à ceux qui possédaient l'or, què de le recevoir de leurs mains en se laissant corrompre. Mais désormais le français libre et régénéré, ne connaîtra plus les moyens odieux de corruption. La tentation puissante de l'or, les perfides caresses des ennemis de la patrie, ne pourront rien sur des âmes enflammées de l'amour du bien public. Celui qui doit être prêt à lui sacrifier ses jours, doit être disposé à lui faire tous les autres sacrifides. Tels sont les véritables sentimens d'un législateur, et tels seront ceux du peuple.

Quelle vaste et brillante carrière s'ouvre devant vous : que de bien il vous reste à faire, ou plutôt que de maux vous avez à réparer! que d'infortunés à arracher des bras de la misère et du désespoir !... Quelques soient les horreurs qui ont souillé une révolution qui pouvait être si belle, elle influera sur les destinées de l'univers entier. Tel est l'empire de la raison universelle : elle finit par triompher

de tous les obstacles. Devant elle, les despotes sont enfin forcés de se taire, et de reconnaître ses droits imperceptibles.

Quoiqu'en puisse dire ou penser les partisans des triumvirs ou des rois, les nations ne sont pas faites pour être la propriété d'un seul homme, et c'est se montrer indigne de ce titre, que d'avancer une pareille absurdité. Songez Législateurs, qu'en affermissant la Liberté Française, vous travaillez au bonheur et au bien général. Quel intérêt personnel pourrait jamais balancer un si grand bienfait? Ah! qu'elles seraient étroites et misérables ces âmes qui s'y montreraient insensibles. La France, avec un gouvernement bienfaisant et sage, servira de modèle aux autres nations; en la rendant heureuse, vous serez donc les bienfaiteurs du monde; vous acquérez des droits à la reconnaissance de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre; vos institutions deviendront avec le tems celles de tous les peuples; ils viendront chercher des lois chez vous, comme on allait autrefois en chercher dans la Grèce, aux beaux jours de sa gloire. Le peuple Français a déjà surpassé les Grecs

et les Romains par l'éclat de ses armes, il surpassera de même les autres peuples par la sagesse de ses lois.

Le moment est donc arrivé où la France va s'élever au plus haut degré de splendeur ; elle va figurer enfin parmi les peuples libres. Jusqu'ici les Français opprimés par les Triumvirs opprimaient eux-mêmes leurs voisins ; ils n'ont guère été célèbre que par de grands atrentats contre l'humanité ; mais leur histoire n'est point celle de la Nation ; elle ne sera comptée pour rien ; mais bien l'histoire de quelques personnages ambitieux dont ils servaient les passions en croyant servir la patrie Le règne de la justice et de l'humanité a remplacé enfin celui des haines et des rapines. La France va devenir célèbre par un grand caractère national, par de grandes vertus ; il est tems qu'une des plus belles contrées de l'univers ne soient plus la proie des dilapidateurs

SAUSET, (de la Meurthe.)

Chez Denis, rue de la vieille Bouclerie, N°. 23.

PLAINTES

AMÈRES ET JUSTES

DE L'AUGUSTE ET PATRIOTIQUE

CLUB DES JACOBINS,

AU BON PEUPLE DE PARIS.

1733
BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.



NOVEMBRE.

1790.

PLAINTES
AMÈRES ET JUSTES
DE L'AUGUSTE ET PATRIOTIQUE
CLUB DES JACOBINS,
AU BONNET-PEU-PLE DE PARIS.

Citoyens utiles & plus passifs encore ! indignés des bruits qui courent dans le public, & des injustes reclamations que l'on vous suppose, & que l'on ne cesse de répandre par-tout, au sujet des 18 francs que reçoivent journellement les membres assemblée de l'assemblée ; nous vous adressons les présentes.

Depuis 18 mois, avons-nous cessé de former des décrets, qui, avec la liberté, l'égalité & les droits de l'homme, répandent, & à Paris & dans les provinces, la paix, l'union, la concorde & l'abondance ? & c'est à ces hommes précieux, devenus vos légis-

PLAINTES AMÈRES ET JUSTES DE L'AUGUSTE ET PATRIOTIQUE *CLUB DES JACOBINS*, AU BON PEUPLE DE PARIS.

CITOYENS utiles & plus passifs encore ! indignés des bruits qui courent dans le public, & des injustes reclamations que l'on vous suppose, & que l'on ne cesse de répandre par-tout, au sujet des 18 francs que reçoivent journellement les membres augustes de l'assemblée ; nous vous adressons les présentes.

Depuis 18 mois, avons-nous cessé de former des décrets, qui, avec la liberté, l'égalité & les droits de l'homme, répandent, & à Paris & dans les provinces, la paix, l'union, la concorde & l'abondance ? & c'est à ces hommes précieux, devenus vos légis-

lateurs, vos docteurs & vos maîtres absolus, que vous enviez 18 francs par jours ! Quelle indécence ! Parisiens, nous nous étions laissé dire que vous étiez des badauts ; pouvons-nous en douter maintenant ? Le mal n'est pas bien grand, il est vrai, c'est tant pis, tant mieux. Loin d'avoir à nous en plaindre, il faut convenir que nous nous en sommes bien trouvés en maintes circonstances de la présente & salutaire révolution. Mais murmurer, vous plaindre, assurer que l'auguste assemblée ruine Paris & le peuple, est une badauderie impardonnable & que le sens commun réprouve ; car ce ne sont plus des représentans, mais des constituans la nation, puisqu'ils se sont déclarés tels.

Seriez-vous donc assez dépourvus de raison & de bon sens, pour ne pas concevoir la dignité dont ils sont revêtus, l'autorité dont ils se sont emparés, les pouvoirs illimités qu'ils se sont donnés, & dont ils font un usage bien meilleur & bien plus noble que ne le faisoit le roi lui-même sous le règne du despotisme insupportable de l'ancien régime ?

Quoi donc, vous êtes encore à vous apercevoir de l'admirable métamorphose qui

s'est faite en nous depuis qu'animés par l'amour d'une liberté indéfinie, d'avocats, procureurs, huissiers, médecins, chirurgiens, apothicaires, cultivateurs, paysans, & quelque chose de pis (nobles), nous sommes devenus vos rois. Quel honneur pour Paris! Il voit dans son sein ce que l'histoire de l'univers n'a jamais rapporté, 1200 rois réunis. Et c'est à ces êtres infiniment respectables, aux pieds desquels votre devoir seroit de vous prosterner, que vous jalousez 18 francs!

Nous vous voyons porter l'habit militaire, & c'est ces sages de la France qui vous ont procuré cet honneur; mais ils voient avec douleur, qu'ils ne vous en ont point jusqu'ici inspiré les sentimens. Oubliez, oubliez si vous pouvez, que vous n'étiez sous l'ancien régime que des praticiens occupés au vil ministère de la chicane, que votre unique bien étoit votre plume, & que vous ne viviez que du sang des malheureux plaideurs: des marchands & courtaux de boutiques sans cesse livrés au service du public, tantôt à vendre, tantôt à acheter, & toujours, & toujours à servir tout le monde pour un lucre modique: des artisans accablés de

travail, environnés de pratiques, qui à l'envi recouroient à vous pour les différens besoins qu'elles en avoient. Se pourroit-il que vous ne sentissiez pas encore le changement heureux que l'auguste assemblée vous a procuré ? Regardez donc, mais pénétrez de la plus vive reconnoissance, le fusil que vous portez sur l'épaule, ce sabre & cette giberne qui pendent à vos côtés, ces baudriers qui se croisent sur vos poitrines ; mais sur-tout ces poufs, ces aigrettes, ces beaux & superbes bonnets de grenadiers, ces épaulettes honorables qui vous distinguent & font oublier ce que vous avez été. Voilà, voilà l'ouvrage de vos dignes législateurs. Voyez & comparez votre vie actuelle avec celle que vous meniez dans & sous l'ancien despotisme ? De citoyens lâches, efféminés, volages, inconstans, amollis par les plaisirs de toute espèce ; vous voilà tout-à-coup devenus guerriers, cavaliers, dragons, fantassins, canonniers ; & votre vie monotone est devenue une vie de tracas, de fatigues qui vous permet à peine de sacrifier quelques momens à vos familles. Parisiens, à qui devez-vous tant de nobles bienfaits ? N'est-ce pas à l'auguste assemblée ? & 18 francs vous tiennent au cœur ! ingrats !

Mais pour achever de vous confondre, dites-nous quelle idée avez-vous de vos sublimes législateurs ? Ignoreriez-vous qu'ils sont au-dessus même du roi, qui n'est que leur agent ; cependant *Barnave l'a dit* : il l'a dit ; par conséquent ils sont bien infiniment au-dessus des princes & de tous ceux qui, dans l'ancien régime, occupoient les premiers postes du royaume ; chacun d'eux est plus qu'un ministre, un ambassadeur, un maréchal de France, un amiral, un général, un premier président même de notre parlement de Paris.

Car venons au fait. Qu'est-ce qu'un ministre ? Un agent d'un roi subalterne, & un député est un roi législateur suprême. Qu'est-ce qu'un ambassadeur ? Un espion du gouvernement. Un maréchal de France ? un général, chef de brigands & d'assassins : *Dubois de Crancé l'a dit.* Un amiral ? un commandant d'hommes brutaux, sans éducation, sans politesse, esclaves ambulans, gens de sac & de corde. Ainsi le pense l'auguste assemblée. Cependant, parisiens insensés, vous ne vous plaigniez pas des sommes immenses, des dépenses énormes que dévoroient ces sang-sues de l'état ; vous les

croyiez bien placées & même nécessaires ; & lorsqu'il est question de 18 francs par jour pour un député-roi bien supérieur au roi, vous jettez les hauts cris, vous pestez, jurez, tempêtez ; & vous prétendez que les impayables & inviolables membres de la plus auguste assemblée qui fut jamais, vous ruinent & vous réduisent à la misère. Ah parisiens ! est-il donc possible d'être badauts à ce point !

Mais non contens de cette criante & à jamais déshonorante injustice ; vous avez encore la hardiesse, l'audace, pour ne pas dire l'insolence, d'y ajouter le mépris le plus outragant, crime de lèze-nation ! en nous adressant dans un libelle infame, ces paroles révoltantes : *voilà vos dix-huit francs à deux sols la pièce*. Avez-vous bien senti l'horreur de cette conduite ? Le club patriotique des Jacobins a-t-il pu, sans indignation, entendre ces blasphêmes & apprendre sans frémir une telle forfaiture ? Oui, les augustes députés qui les composent, les fervens israëlites, les zélés protestans, les quakers, les prudens agioteurs, les capitalistes désintéressés, les sages œconomistes, les philosophes religieux, les généreux académiciens ; oui, les ecclésiastiques édi-

frans & réguliers, les moines & religieux fidèles, dom *Gerle*, ce pieux cœnobite lui-même que l'on y a bien voulu admettre, tous ont été surpris, étonnés, ébahis de cette monstrueuse ineptie.

Oui, citoyens de Paris, il faut que ces 18 francs vous ayent tourné la tête ainsi qu'à bien d'autres. Mais, dites-nous, pouvez-vous vous imaginer que ce soit avec la modique somme de vos 18 francs que nous puissions soutenir le brillant éclat qu'exige la sublime dignité dont nous sommes revêtus ? Seroit-ce avec vos 18 francs que nous pourrions rouler carosse, entretenir chevaux & valets, habiter des hôtels & tenir table ouverte ? car vous en conviendrez sans doute, & il faudroit être privé de jugement pour soutenir le contraire ; sied-il à nous députés-rois, d'aller à pieds comme un manant, (bon autre-fois), de nous faire éclabousser par le premier fiacre, coudoyer par un laquais, un manœuvre, un crocheteur ; d'arrivor, d'entrer & de pénétrer dans la respectable assemblée de vos souverains, crottés comme des barbets, enguenillés comme un pauvre, mis comme un goujat d'armée ?

Est-ce avec vos 18 francs que nous pourrions fournir à nos dépenses dans les cafés, & chez les traiteurs, car item, il faut vivre & vivre selon son rang ; aux repas que nous sommes obligés de donner à nos collègues, nos connoissances, nos amis, &c. & cela plusieurs fois la semaine ?

Est-ce avec vos 18 francs que, pour nous délasser des travaux excessifs auxquels nous nous livrons, & pour conserver une santé qui doit vous êtrs chère, si vous êtes justes, nous pourrions nous procurer un peu de délassement dans quelques parties de plaisir, soit à la ville, soit à la campagne ; nous présenter dans les compagnier ; fréquenter l'opéra, la comédie & sur-tout ce délicieux palais-royal, où nous avons soin de paroître avec cet air de grandeur & de majesté qui inspirent l'admiration & le respect le plus profond & qui font dire, au premier coup-d'œil : voilà un député, & répondre aussitôt à ses voisins, oui, c'est le *roi Mirabeau, le roi Barnave, le roi Roberts-pierre, le roi Goutes, le roi Souppe, &c* ?

Mais oublions-nous nous-mêmes pour un instant. Est-ce avec vos 18 francs que, dans les tribunes, nous payons 14 à 1500 braves

gens, qui, chaque jour, en sacrifiant constamment leurs journées, n'en désemparent pas depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures du soir ; qui par leurs applaudissemens réitérés stimulent notre patriotisme ; & par leurs huées, leurs improbations & quelque chose de plus, quand il en est besoin, confondent nos adversaires, leur font quitter la tribune, les font fuir, bon gré malgré, font passer nos décrets, bons & mauvais, & nous aident merveilleusement à avancer l'oeuvre admirable de la constitution.

Est-ce avec vos 18 francs que nous occupons un grand nombre d'autres affidés à 3, 6 & même 10 livres par jour, à faire des motions en notre faveur & contre nos adversaires ; à les faire honnir, baffouer & menacer de la lanterne comme des aristocrates ?

Est-ce avec vos 18 francs que nous entretenons des mouches par-tout ? Que nous envoyons des émissaires fidèles dans toutes les provinces & jusques dans les pays étrangers, pour y former des clubs patriotiques & républiquains, qui y prêchent la liberté & les droits de l'homme, y répandent nos décrets, pour y soulever le bon peuple, en

faveur de la sainte révolution, que nous voudrions étendre dans toute l'Europe & l'univers entier. Pouvez-vous vous imaginer que c'est avec vos 18 francs que nous avons pu réussir à corrompre du moins une partie de l'armée ; à faire révolter le soldat contre son officier ; à lui faire fouler aux pieds la discipline militaire & assassiner ses chefs ; le matelot à refuser le service de mer, à secouer toutes les ordonnances de la marine & par son insubordination à rendre l'escadre inutile ? & tout cela pourquoi, parce que vos sages & prudens législateurs ont jugé qu'il valoit bien mieux sacrifier les colonies avec quelques provinces du royaume, & fonder des républiques dans celles que les ennemis du dehors voudront bien nous laisser. Braves parisiens ! que dites-vous maintenant de vos 18 francs ? Il a donc fallu vous découvrir le secret de notre vénérable club, pour vous forcer à ouvrir les yeux & à nous rendre justice. Sans d'autres ressources, nous eussions été bien mal dans notre compte. Mais heureusement des ames généreuses, désintéressées, vraiment patriotes & amateurs d'un régime nouveau, qui leur faisoit entrevoir l'agréable perspec-

tive des premiers devenir les derniers, & des derniers devenir les premiers, se sont livrées à la plus héroïque générosité. Juifs, hétérodoxes, agioteurs, génevois, capitalistes, les Anglois eux-mêmes, autrefois vos ennemis naturels, mais devenus les bons amis de l'assemblée, ont voulu contribuer à notre heureuse révolution.

Demandez à Philippe Capet, ce prince estimable & si indécemment calomnié pour n'avoir pas arrêté les prétendus désordres du 5 & 6 octobre 1789, comme si toute autre considération ne devoit pas céder à la réussite de la révolution ; demandez-lui, dis-je, ce qu'il en coûte à son ardent patriotisme ; & il vous répondra : j'ai vuidé mes coffres forts, épuisé mes trésors, vendu ma bibliothèque, ma salle de peintures, mes diamans, contracté des dettes immenses & sacrifié Villers-Cotterets. Sont-ce là 18 francs ?

Demandez à la Fayette, & il vous répondra : j'ai employé mes possessions de l'Amérique, une partie de mes terres & de cent cinquante mille livres de rentes ; je me vois réduit à vingt-cinq mille. Sont-ce là 18 francs ?

Demandez à notre ami Necker, c'est lui qui, mieux que qui que ce soit, justifiera de l'emploi des profits sur les bleds & farines, & des billets de la caisse d'escompte, des dons patriotiques, de l'impôt du quart & des autres revenus de l'état, qui n'ont pas été détruits. Sont-ce là 18 francs ?

Vous seriez surpris, citoyens fortunés, si l'on entroit dans le détail des sommes qu'ont fournies d'Aiguillon, Picot, beaupère du patriote Lameth, le millionnaire Laborde, &c. & vous conviendrez que ce n'est pas avec 18 francs que s'est fait le boulversement heureux, que vous voyez sous vos yeux. Mais nous direz-vous peut-être, quelles vues pouvoient-ils donc avoir? Elles sont grandes, vastes, justes, puisqu'elles étoient patriotiques, & que l'avenir n'y étoit pas oublié.

Soyons donc enfin justes, chers parisiens, mettez fin à vos murmures, admirez les grands desseins de vos rois & soumettez vous à leurs décrets quelconques ; ils ont droit d'exiger de vous l'obéissance la plus aveugle, la soumission la plus parfaite, la dépendance la plus entière. Nous vous avons fait beaucoup de mal, & nous vous en

faisons encore, avez-vous dit, & cela peut bien être. Mais, ne sommes-nous pas vos maîtres? N'avons nous pas droit de vous commander ? Ne sommes-nous pas vos pères ? N'avons-nous pas droit de vous châtier ? Mais, non, nous prétendons vous avoir fait beaucoup de bien.

L'avenir fera voir qui a tort ou raison ; en attendant trouvez bon que nous gardions nos 18 francs ; le moment de nous séparer de vous approche, ils pourront nous servir, ne fût-ce que pour courir la poste, & nous éloigner de vous; vos regrets feront notre éloge ; & pour nous, nous emporterons dans les provinces, & peut-être ailleurs, le souvenir délicieux du plus simple, du plus soumis & du meilleur des peuples.

CLUB DES JACOBINS.

2.

PREMIERE SÉANCE DES JACOBINS AUX ENFERS.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1734

Sous la Présidence de Mirabeau.

LORSQUE ceux des habitans des Enfers, que l'on a vu, pendant leur vie, occuper tour à tour le Fauteuil dictatorial et gouverner cette société, qui voudroit persuader qu'elle a sauvé la France, et que personne ne croit, apprirent la défaveur de leurs anciens amis, à qui ils avoient si long-tems servi de pères, ils se sentirent pénétrés de la plus vive douleur. Mais, ne se bornant pas à d'inutiles plaintes, ils résolurent de servir efficacement un parti dont ils avoient été les fondateurs et les soutiens. » Quoi! » dirent-ils, nous verrons renverser cet édifice » élevé par nos mains, ce fruit de notre génie! » Ah, périsse plutôt le genre humain! «

Aussitôt ils firent publier dans tout le sombre Empire que tous ceux qui avoient eu l'honneur d'être JACOBINS, eussent à se rassembler, pour aviser aux moyens de secourir les frères de

Paris dont on avoit déjoué les intrigues sourdes et les menées astucieuses; qu'on les couvroit de mépris; qu'on les traînoit dans la boue; qu'on s'étoit même avisé de découvrir leurs grands desseins, et que l'on disoit hautement qu'ils avoient produit tous les maux dont gémissoit la France depuis plusieurs années; qu'enfin, on les accusoit de vouloir la contre-révolution.

A cette affreuse nouvelle, tous les cœurs Jacobins furent attérés; mais ils reprennent bientôt avec le courage le desir de venger leur parti, et *celui de la vertu, de l'humanité injustement opprimé.* Pleins de ce grand dessein, ils se rendent en diligence à l'assemblée où devoit être discutés des intérêts si chers à leurs cœurs.

Des quatre coins des enfers, on voit accourir des affiliés, les Mirabeau, Barbaroux, Péthion, Guadet, Brissot, Chaumette, Hébert et consors, Robespierre, St.-Just, Couthon, Hanriot, etc. Tous les héros, en un mot, qu'enfanta *l'amour du bien public.*

La vengeance est un morceau de jacobins; c'est leur divinité chérie: aussi les a-t-elle suivis aux Enfers. Brissot, Hébert et consors, animés par son esprit, avoient tenu un comité secret avant de se rendre à l'assemblée générale. Là, ils avoient arrêté de se venger de Robespierre,

qui les avoit sacrifiés à son ambition. Ils étoient convenus de demeurer inactifs jusqu'à l'occasion favorable de le perdre et jusqu'alors de paroître ses amis.

C'est dans ces heureuses dispositions qu'ils se présentèrent au sacré conclave : mais le fougueux Père du chêne, ne pouvant contenir sa rage et sa fureur à la vue de son ennemi, s'écrie du plus loin qu'il l'apperçoit » Sacré Mille Millions « de ».. Il alloit, et tous les autres avec lui, accabler Robespierre d'imprécations, lorsque Mirabau prévoyant le danger d'une pareille incartade, demande la parole : le tumulte étoit si grand qu'il ne put d'abord être entendu ; mais l'assemblée reconnoissant la voix de son fondateur, se tait et bouche béante prête une oreille attentive à ce grand homme qui parla ainsi :

» Vile canaille à qui j'ai donné l'être ; enfans » ingrats de ma fille chérie, votre mère en pleurs » attend vos secours, et c'est par des querelles » particulières que vous vous disposez à la ser- » vir. Allez ; rentrez dans le néant d'où je vous » ai tirés. Je saurai seul sauver *mes innocens* » *amis que poursuivsnt la malveillance et la* » *calomnie.* Avez-vous donc oublié qu'ici bas » sans pouvoir l'un sur l'autre, nous devons ou- » blier nos querelles passées, et ne plus songer

» qu'à soutenir cette société chancelante
» qui fut notre gloire, et à la conservation
» de laquelle notre honneur est intéressé ;
» ignorez-vous que les honnêtes gens com-
» mencent à prendre le dessus en France ; que
» la Convention est pervertie ; qu'elle ne veut
» plus de fripons ; qu'elle veut que l'équité et
» la justice règnent par-tout ; qu'elle prétend
» que les boucheries ne sont point nécessaires
» pour l'établissement d'un bon gouvernement
» et le bonheur du peuple ? ne savez-vous pas
» que nos frères sont honnis, détestés et
» accablés du mépris public, qu'on veut réduire
» les sociétés populaires à ce qu'elles doivent
» être, leur ôter les pouvoirs qu'elles se sont
» arogés, en exclure les fonctionnaires publics,
» leur défendre toute affiliation et toute péti-
» tion en corps, et vous savez que c'étoit les
» grands moyens avec lesquels nous influ-
» encions et nous dominions l'opinion publique,
» Avec quel art chacun de nous n'en a-t-il pas
» profité pour faire venir sous le nom de telle
» ou telle société ou commune des adresses qu'il
» avoit lui-même fabriquées ? C'est vrai,
c'est vrai, crie-t-on de toutes parts. » Nos amis,
» poursuit Mirabeau, font de vains efforts pour
» ramener les choses à l'ordre. Si nous ne leur

» portons de prompts secours, il est à craindre » que les Jacobins et leur système n'existent » plus que dans la mémoire indignée des hom- » mes. Voilà, Frères et amis, les dangers qui » appellent notre sollicitude et que nous ne » pouvons trop nous hâter de prévenir. «

L'orateur se tut. Chacun, pénétré des grandes vérités qu'il venoit de développer, songeoit aux moyens de parer à l'orage. Mirabeau est élu président d'une commune voix.

Anacharsis Clootz demande la parole : on fait un profond silence pour entendre l'orateur du genre humain; » Je voudrois, dit-il, qu'au préa- » lable et avant de rien statuer, Robespierre fût » tenu de nous donner un détail succinct de l'état » où il a laissé la France. « Arrêté à l'una- nimité.

Robespierre. » Vous exigez que je vous rende » compte de la situation où j'ai laissé la Fran- » ce, lorsqu'on m'en fit partir pour venir habiter » parmi vous. Je vais satisfaire votre curiosité. » J'avois, depuis un an, mis la terreur à l'ordre » du jour : le brigandage étoit en honneur, la » probité proscrite, la vertu en opprobre; le » sang couloit sur tous les points de la France; » de tous côtés, on voyoit s'élever de nouvelles » Bastilles sur les débris de l'ancienne, où des

» citoyens vertueux, et tous ceux qui avoient
» assez de fermeté pour s'élever contre mon
» tyrannique empire, alloient gémir en atten-
» dant qu'on les traînât à l'échafaud ; les villes
» désolées, n'offroient plus que le séjour de l'ef-
» froi et du désespoir : ici on en fusilloit les
» malheureux habitans; là on les noyoit; ailleurs,
»
» mais à quoi bon vous rappeller des faits que
» vous connoissez mieux que moi « vifs applau-
» dissemens. L'orateur continue » : nos fidèles agens
» me secondoient de leur mieux ; ils publioient
» par-tout mon ardent patriotisme, et le peuple
» trompé me regardoit comme son plus zélé
» défenseur. Bientôt j'espérois faire égorger la
» Convention ; et, m'emparant du pouvoir abso-
» lu, faire renaître le trône de ses cendres : tout
» étoit disposé pour l'exécution de ce sublime
» plan, qui fera à jamais *la gloire de la société.*
» Hélas ! le destin en avoit autrement ordonné.
» Le Génie de la Liberté, animant quelques
» hommes, qu'il est inutile de vous nommer,
» mais que je déteste, levèrent le masque qui
» me couvroit, rendirent à la Convention son
» énergie et au peuple sa liberté : l'un d'eux
» même osa fermer le sanctuaire auguste de la
» *raison* et de la *vérité*, après en avoir chassé

» nos frères. Les yeux furent dessillés; on ne
» me regarda plus que comme un monstre san-
» guinaire et atroce, et je fus dépêché pour ce
» monde aux applaudissemens et à la satisfaction
» universelle. »

Ce discours fut vivement applaudi, et de tous les points de la salle partirent les mots *Vive, ROBESPIERRE; vivent tous ceux qui l'ont seconde! ils sont* CHERS *à l'humanité*!

Anaxagoras-Chaumette. Je demande que deux d'entre nous soient nommés, pour aller consoler nos amis les Jacobins, et leur procurer les secours qui peuvent dépendre de nous.

Couthon. Le cas est très-urgent; je crois qu'il n'y a d'autre moyen que de rétablir les anciens comités révolutionnaires, *ces vertueux soutiens de la justice et de l'humanité*, qu'on a tant calomniés. Applaudi.

Péthion. Je voudrois que nos envoyés fissent une visite de notre part à nos frères de Dijon. Oui, oui, s'écrie-t-on de toutes part.

Saint-Just. L'affaire qui nous occupe, est plus importante et demande plus de célérité qu'on ne pense. Si nous voulons secourir nos frères à tems, nous avons besoin d'user de diligence. Des secours tardifs sont des secours inutiles. Je demande qu'il soit nommé sur l'heure des commissai-

res pour aller témoigner nos sollicitudes à nos frères de Paris; les assurer de notre entier dévouement à leur cause; leur aider à ramener le système de terreur que l'on voudroit proscrire. Je demande en outre qu'ils soient chargés de lettres de félicitation pour MM. ; de leur faire part de la satisfaction de la société, en apprenant les exploits dont ils se sont couronnés. Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité, et Saint-Just descend de la tribune au milieu des acclamations et des bravos.

On procéde à la nomination des commissaires; chacun brigue cet honneur: chacun voudroit revoir cette société, qui avoit été le théâtre de ses intrigues, de ses cabales et le berceau de sa gloire. Pour terminer le différend, le sort en décide. Brissot et Hanriot sont ceux qu'il favorise: ils se disposent à partir; une difficulté seulement s'y oppose, c'est la manière dont ils feront le voyage, lorsque l'Envie et la Sottise, déïtés toutes deux amies des Jacobins, desirant les servir, prirent, l'une la forme de ce beau cheval blanc, qu'on vit si long-tems fêté dans Paris lorsqu'il portoit le héros de Vincennes; l'autre, la figure de cet animal à longues oreilles, qu'on vit autrefois parler au prophéte Balaam: toutes deux offrent leurs dos à *Mons.* Brissot et à *Mons.*

Hanriot : c'est sur pareilles montures, si l'on en croit l'abbé Tritême et son commentateur Voltaire, que voyagerent autrefois Saint Georges et Saint Denis. Ils partent ; L'hypocrisie se métamorphose en chauve-souri, les devance et leur sert de guide.

Laissons les aller et voyons à quoi s'occupent leurs frères restés aux Enfers. L'assemblée se déclare d'abord permanente jusqu'au retour de ses commissaires, puis elle s'occupa de son organisation, forma les comités, nomma les sécrétaires, places données aux furies, d'une commune voix, après quoi chacun médita, à part-soi, sur le piteux cas des jacobins et sur les moyens d'améliorer leur sort.

Pendant que chacun, absorbé dans ses profondes méditations, formoit mille projets, tous plus beaux les uns que les autres, et tous *pour le bien de la france, et l'honeur des affiliés*, un grand cri se fait entendre : voici les commissaires qui reviennent de leur mission ; chacun se retourne : c'étoit l'hypocrisie, qui avoit devancé les voyageurs, et venoit les annoncer. Les voilà, dit-elle, ils me suivent. En effet, ils entrent au bruit des acclamations et des applaudissemens. Un profond silence succéde au premier mouvement de la joie ; on désire ap-

prendre au plutôt des nouvelles des frères. Brissot monte à la tribune ; tous les yeux l'y suivent et il rend compte de son voyage en ces termes :

Frères et amis, nous venons vous faire un fidèle récit, et vous rendre un compte exact de la mission dont vous nous avez chargés. A peine nous commencions à voir la france, que notre vûe s'est délicieusement promenée sur les pays déserts de la Vendée et sur les rives de la Loire. Quel ravissant coup-d'œil ! des cadavres et des ossemens épars çà et là, des villages entiers consumés par les flammes, des femmes échevelées, des enfans en pleurs redemandant des pères des époux: leurs visages étoient encore empreints des marques de la frayeur et du désespoir, nous avons admiré avec quel art on avoit dépeuplé, ravagé, brûlé, pillé ces heureuses contrées : qu'ils sont heureux, disions-nous, d'avoir eu affaire à d'aussi habiles médecins ! comme ces docteurs entendoient bien la partie des saignées et des bains ! qu'on nous parle maintenant des Sangrado et des autres de leur force, ah mon ami Gilblas ! vous n'en eussiez pas parlé si vous eussiez connu ceux ci. Pleins des riantes images que cette vûe nous avoit inspirées, nos esprits se sont livrés à cette

douce rêverie, à ces douces illusions de l'âme qui souvent rendent plus heureux que la réalité dans cet état, nous poursuivions notre course rapide : déjà nous touchions aux murs de Paris ; déjà nos cœurs s'épanouissoient et par leurs battemens précipités nous avertissoient de l'approche de l'heureux toît où vous et moi par mille facéties avons si souvent trompé le parisien bon et crédule, et où enyvrés d'encens nous succombions sous les applaudissemens. Qu'ils sont changés ces heureux temps de notre prospérité ! soudain des cris confus nous arrachent à cette douce ivresse, les mots *vive la Convention !* qui veut faire le bonheur dn peuple, viennent frapper nos oreilles étonnées : interdits, tremblans, nous hâtons notre marche ; nous arrivons ; nous voilà déjà au milieu de nos frères. Vous peindrai-je leur étonnement ? Figurez-vous la surprise des héros d'Orléans Lorsque le patron de la France Ou plutôt celle des champions du lutrin à l'aspect du hiboux. Cependant ils nous reconnoissent ; notre vue ranime leur courage et chacun s'écrie, ah ! Voilà nos amis Brissot et Hanriot qui viennent nous consoler dans notre infortune. Oui leur ai-je répondu, vos amis ne vous oublient pas et vous voyez les envoyés de la société posthume des Jacobins séante aux Enfers ;

elle nous envoie vers vous pour vous aider, vous donner tous les secours qui peuvent dépendre d'elle, vous assurer de la part active qu'elle prend à vos désastres. Nous voyons bien, se sont-ils alors écriés, que l'Enfer nous favorise puisqu'il a permis que vous vinssiez parmi nous.

Le Président prenant la parole, nous a répondu, » illustres envoyés de vos illustres frères, flam-» beaux lumineux qui avez éclairé si long-temps » l'horison de cette tribune; vous dont les noms » seront placés par la postérité bien au dessus des » *Sylla*, des *Verrès*, des *Catilina*; combien il est » doux pour la société de vous revoir dans son » sein! dites à nos frères que notre reconnoissance » de leurs bontés est au dessus de toute expression; » dites leur que la société est sensible comme elle » doit aux sentimens qu'ils ont conservés pour » elle; qu'elle accepte avec joie les secours qu'ils » lui offrent. Jamais, hélas! ils ne lui furent plus » utiles: vous voyez cette société jadis si florissan-» te et dictant ses loix en souveraine, vous la voyez » sur le bord de la tombe. N'avez-vous pas enten-» du ces cris de *vive la Convention*, répétés avec » un enthousiasme forcené? C'étoit nos coups » de grace? Cette assemblée, que nous voulions » dominer et détruire, vient de prononcer que » nous n'aurions plus d'affiliations, que les fonc-

» tionnaires publics ne viendroient plus nous
» rendre compte de leurs opérations ; que nous
» ne pourrions plus faire de pétitions ni présenter
» d'adresses en corps : vous savez que c'étoient là
» nos grands moyens pour pervertir et enchaîner
» l'opinion publique. C'en est fait; nous n'existons
» plus que dans nos exploits passés. La Conven-
« tion veut que nous redevenions citoyens et que
» nous ne nous érigions pas en censeurs des autori-
» tés desquelles nous devons dépendre : en un mot,
» elle veut de l'ordre et que les loix soient exé-
» cutées : vous sentez après cela, ce que nous
» allons devenir et si nos craintes sont fondées!
» Néanmoins ne croyez pas que nous nous lais-
» sions abattre sans rien dire : ce revers ranime
» notre courage au lieu de l'éteindre ; un espoir
» nous reste, c'est celui d'éluder le décret par le-
» quel on croit que nous sommes pulvérisés, et
» de continuer, par le moyen de quelque subter-
» fuge, une correspondance que la loi vient de
» nous interdire. C'est là notre dernier moyen et
» vous pensez bien que nous en tirerons tout le
» parti possible pour faire renaître les beaux jours
» qui nous ont immortalisés.

J'ai promis à la société de vous rendre compte de l'état urgent où elle se trouvoit et que vous aviseriez aux moyens de la tirer d'un aussi mau-

vais pas ; mas je dois ici vous dire avec franchise que son état me paroît désespéré et que je crains que tous vos efforts ne soient inutiles. Violens murmures.

Le père Duchêne. . Sacré mille millions de bombes ! ; ne souffrons pas qu'on la détruise ; que ma pipe soit plutôt réduite en poudre. Amis, si vous avez du courage, suivez-moi, allons-nous en à Paris ; emparons-nous chacun d'un corps de Jacobin et déclarons la guerre à la Convention, à toute la France, à l'univers entier, s'il le faut, plutôt que de souffrir qu'on détruise une société qui fait notre gloire. Je sais que l'entreprise est périlleuse ; mais Tudieu, des cœurs vraiment jacobins sont *capables de tout*. Applaudi à plusieurs reprises.

Philippe Égalité. Je m'oppose à la motion du préopinant, je n'aime pas les combats, encore si la mer étoit près ; . . passe, en cas d'événement, une petite tartane pourroit Mais cela n'est pas possible. Ainsi je demande qu'elle soit ajournée indéfiniment. (Huées de toutes parts.)

Barbaroux. Je suis de l'avis du préopinant, mais pour une autre raison les esprits me paroissent trop prévenus contre les jacobins, pour hazarder un coup d'éclat, qui pourroit bien ne pas être à leur avantage.

Guadet. Je pense comme Barbaroux, qu'il faut user de prudence ; si nous avions encore la clef des trésors de la France, je crois que nous parviendrions aisément à notre but ; mais ce moyen là nous manquant, je suis d'avis que l'affaire soit renvoyée à vos comités, pour vous présenter les moyens qu'ils croiroient propres à relever nos amis. Adopté.

Brissot. Je dois de plus vous apprendre que la haine contre nous est si forte, qu'on vient de traduire au tribunal révolutionnaire les *chaux patriotes* qui composoient le comité de Nantes. Mouvement d'indignation universelle.

Anacharsis Clootz. Ces braves gens se sont sacrifiés à la cause commune : je demande que les Jacobins, une fois rentrés en faveur, la société s'employe, pour leur faire avoir les honneurs du Panthéon, comme martyrs *de la douceur et de l'humanité.* Oui, oui bravo, bravo !

Ronsin : je demande que la société ait toujours un envoyé auprès de nos freres de Paris ; afin d'etre mieux instruits de ce qui les interesse. adopte :

La Séance est levée.

Nota. Lorsque notre correspondant nous aura fait de nouveaux détails, nous nous empresserons à en faire part au public. PIRAUT.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1735

SERMON

PRONONCÉ

AU CLUB DES JACOBINS,

Le premier Dimanche de Carême de la présente année.

SERMON

PRONONCÉ

AU CLUB DES JACOBINS,

Le 1.er dimanche de carême de la présente année,

Par dom Prosper-Iscariote-Honesta Robespierre de Bonne-foi, *ci-devant avocat en la ci-devant province d'*Artois, *honorable membre du côté gauche de l'assemblée nationale, et l'un des fondateurs du club des Jacobins.*

CITOYENS, FRERES ET AMIS,

Un grand intérêt nous rassemble en ce jour; il ne s'agit plus d'inventer des projets de contre-révolution, pour nous donner

l'honneur et la gloire de les découvrir et de les déjouer sans grande peine ; il ne s'agit plus de continuer notre guerre contre les honnêtes gens, avec les armes toujours brillantes et sûres du patriotisme ; il s'agit d'objets bien plus essentiels et bien plus pressans : en vain voudrai-je vous le dissimuler, en vain voudrai-je me le cacher à moi-même, le danger est trop grand et demande un remede trop prompt pour s'amuser à feindre plus long-temps. Non, messieurs, il n'est plus temps, l'abyme est ouvert, de tout côté on veut nous y précipiter ; il faut donc employer notre courage, réunir nos forces et nos lumieres, pour opposer une résistance fructueuse et nous sauver, ou s'il faut mourir, mourons ; mais comme le fier *Samson*, ébranlons, renversons les colonnes fragiles de l'édifice que nous avons aidé à construire. -- Vous voyez, mes freres, que j'ai besoin de toute votre attention, aussi j'ose espérer aujourd'hui

qu'il n'y aura que trois sonnettes de cassées pour m'obtenir le silence qui m'est si nécessaire.

Oui, mes freres, il faut lâcher le mot, nos projets sont découverts, nos vues sont connues, et le peuple que nous avons aveuglé, le tout pour son bien, commence à ouvrir les yeux. A ces mots, je vois déja un subit changement s'opérer sur vos figures, vos traits s'alterent, mais je suis trop honnête et je vous connois trop bien pour soupçonner un moment que la *peur*, ce vil sentiment des ames basses, s'empare de vos esprits; non, mes freres, rassurez-vous, rassurons-nous, c'est une sainte colere, c'est une rage patriotique qui vous saisit, soyez-en sûrs, j'en jure sur mon *honneur*, et ce serment, le premier que j'ai fait, doit me coûter; car vous savez mieux que moi ce que je risque en pareil cas.

Je dis donc que ce peuple ingrat et téméraire s'avise de vouloir raisonner sur nos

actions, il ose jeter un regard audacieux sur notre conduite; il fait plus, il ose ajouter des réflexions et tirer des conséquences, qui, si nous ne les arrêtons, pourroient peut-être nous envoyer loger tout droit rue de la Lanterne, hôtel *Foulon.*

C'est donc ainsi que ce peuple ose traiter les premiers maîtres de la liberté! Malheureux! nous saurons le punir; et d'avance, j'espere que mon cher frere M. Delameth nous présentera un projet de code pénal sur l'ingratitude, que je prie l'assemblée de décréter sans désemparer et sans discussion : je reviens à mon sujet.

Oui, mes freres, tout ce que nous avons fait pour ce peuple, est perdu : veilles, soins, démarches, encre et papier, nous n'avons rien épargné, nous eussions même sacrifié notre bourse; eh bien! rien n'a pu arrêter cet ingrat; il n'a aucun égard, il parle déja de nous proscrire : inutilement pour flatter son inconstance et réveiller son courroux,

faisons-nous imaginer par notre cher ami *Brissot* autant de complots qu'il y a d'heures dans le jour ; inutilement portons-nous le cerbere *Marat* sur le Pont-neuf pour crier à chaque minute aux armes ! et faire plus de tapage que le carillon de la Samaritaine ; inutilement avons-nous créé une haute cour de cassation pour aller mettre au pilon les propriétés qui nous déplaisent ; inutilement faisons-nous *éclairer* si bien les châteaux, qu'on en perd la vue, et ajoutons-nous à ces traits de lumiere, que ce sont les propriétaires qui font ces feux de joie ; inutilement encore faisons-nous dans les provinces mettre entre ciel et terre quelques aristocrates, que nous attestons en nos ames et consciences s'être pendus eux-mêmes : eh bien ! mes freres, qui le croiroit ? tous ces grands moyens préparés avec la profondeur de la sagesse et du génie, exécutés avec la rapidité de l'éclair, tournent contre nous ; ce peuple,

imbécille et indigne de la liberté, pousse la sottise jusqu'à nous accuser de tous les malheurs qui sont arrivés purement par hazard, comme je viens de vous le dire, ou seulement par la faute des aristocrates; il ose nous qualifier de scélérats, de traîtres, d'assassins, d'incendiaires, de régicides. Ah ! mes freres, quelle calomnie ! mais plaignons plutôt la mauvaise éducation de ce peuple encore barbare.

Je vous l'avois toujours prédit, vous vous reposiez trop sur ce vieil infidele ; pour moi qui le connoissois mieux, vingt fois j'ai fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour me faire entendre. Vous le savez, il est de ces grandes idées qui blessent dans un état *monarchique*, et qui ne peuvent se dire, mais seulement se faire comprendre. -- Cette vile populace que nous avons aimée seulement *pour son bien*, est encore encroûtée d'une violente passion pour son roi. Ignorante et cor-

rompue par de vieux préjugés, elle n'est pas faite pour connoître le bonheur de se gouverner elle-même : quand je dis elle-même, je m'explique, c'est-à-dire, par des représentans fideles et scrupuleux comme nous, par exemple. Et puis, ce qui augmente son erreur et fait son malheur, c'est ce roi Louis XVI qui ne veut que la paix et le bonheur de ses sujets, qui se sacrifie chaque jour, et docile à nos volontés, ne se lasse pas d'être notre prisonnier. Ah ! s'il eût pu s'ennuyer un moment au milieu de son peuple, s'il eût pu commettre quelque faute, ou seulement suivre les avis que nous lui faisions donner si charitablement ; mais non : opiniâtre à rester au milieu de ses sujets, il est entiché de cette petite maxime bourgeoise, qu'on ne peut être mieux qu'au *sein de sa famille*. En vain pour préparer un contrepoids contre de telles fadaises qui sont d'un dangereux exemple, et qui s'accréditent trop dans ce pays, avons-nous ingénieusement

trouvé de faire croître et multiplier notre heureuse société des amis de la constitution ; en vain nous sommes-nous efforcés par ce moyen innocent, d'échauffer les têtes et de préparer ces pauvres estomacs *monarchiques*, à un plat de *démocratie* de notre façon, à un coup d'éclat pour tout dire ; en vain avons-nous établi dans toutes les principales villes du royaume, même les bourgs, villages et hameaux, des *clubs Jacobins ;* en vain sommes-nous parvenus, non sans peine ni dépense, à rendre notre *club* pere, grand-pere, aïeul, bizaïeul, même trisaïeul, et à établir une correspondance secrete et bien nécessaire à nos grands projets ; en vain avons-nous marié dans cette capitale quarante-huit *clubinaux*, nos chers enfans, avec quarante-huit sections de la ville, rien n'a pu nous réussir, la *clubinomanie* est bien en vogue, mais elle ne répond pas à nos vues, et notre misere augmente avec notre famille. O destin ! peux-tu ainsi

te jouer de ceux qui espéroient te fixer ? Pour moi, si je croyois encore aux saints, je vous dirois que l'un d'eux veille sur la France, et vous demanderois ensuite auquel nous devons nous vouer ; car tous nos projets non-seulement sont manqués, mais encore sont découverts, et nous mettent dans une situation dangereuse, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. Cette malheureuse affaire de *Vincennes*, par exemple, nous a perdus pour toujours ; on en sait tous les détails, et notre dignité s'y trouve compromise comme vous le savez ; nous aurons beau faire, tous nos projets ne seront plus écoutés, ils n'effrayeront plus même les enfans. Telle est, mes freres, notre position actuelle ; mon honneur me faisoit un devoir de vous faire ce tableau ; c'est à vous maintenant à peser dans votre sagesse les moyens les plus convenables, ou pour arrêter le mal qui fait des progrès effrayans, ou pour vous mettre dans un

port assuré à l'abri de l'orage que l'horizon qui se *rembrunit*, paroît nous annoncer. Dans notre malheur, mes freres, nous aurons encore une bien douce consolation, celle d'une *conscience* pure et sans tache ; et si malgré nos efforts, un peuple aveugle a préféré la paix et le bonheur du gouvernement d'un monarque bienfaisant, aux agitations agréables d'un gouvernement républicain, agitations que l'on nomme mal-à-propos *anarchie* et *désunion ;* ce peuple a prouvé qu'il n'avoit pas l'ame faite pour la liberté, incompatible avec la paix, suivant le grand Rousseau, qu'il étoit né et qu'il mourroit esclave, et que nous, mes freres, nous avons eu tort de nous adresser et de montrer nos talens à des hommes incapables de les apprécier.

A mon égard, mes freres, je vous annonce que né pour la liberté qui m'enflamme de plus en plus, je serai toujours son plus ardent défenseur. Cette noble

passion est héréditaire à ma famille, elle circule dans mes veines; et *Robert-Pierre* Damiens, mon cher grand-oncle, qui a succombé sous les coups du despotisme, vous atteste que je suis né d'un sang qui toujours coula pour la cause de la liberté. Tels sont mes titres de famille; et j'ai si bien profité, que dans ma jeunesse je ne voulois rien faire de ce qui m'étoit ordonné, le tout pour user de mes droits imprescriptibles, et depuis j'ai ramené la mode fort en vogue de jouer *au roi détrôné*. Mes plaisirs et mes occupations étoient consacrés au culte de l'immortelle déesse. Pardonnez ce détail, mais il étoit nécessaire pour vous ajouter que d'après de tels principes il m'étoit impossible de vivre, de respirer plus long-temps sur une terre esclave, qui préfere la paix et le bonheur au plus *saint des devoirs*, à *l'insurrection*. Je vous prie, mes freres, de recevoir ma démission; je vais chercher sur d'autres terres la divi-

nité que l'on exile si cruellement de la nôtre, car c'est chasser la liberté que de médire du *club des Jacobins;* et si je ne peux dans d'autres pays trouver la fugitive déesse, j'irai l'attendre dans quelque désert de l'Arabie heureuse. Là, messieurs, tranquille, si je verse des larmes sur ma patrie, ce sera d'y avoir laissé d'aussi braves gens que vous, et si peu faits pour l'habiter; et mon autre regret, ce sera de ne pouvoir établir dans mes nouvelles contrées un *club de Jacobins*, sans lequel, je le sens, il ne peut exister de parfait bonheur.

Puisse l'Être éternel écouter la priere que je lui adresse! Et toi, si tu n'es pas un despote, punis ce peuple qui méprise et chasse la société la mieux assortie et la plus honnête, le *club des Jacobins;* fais-le mourir dans le repos ennuyeux et la paix insipide, et établis dans ton paradis ce *club* si maltraité des foibles humains.

L'assemblée, la matiere mise en délibération, a arrêté, à l'unanimité, de voter des remercîmens au frere Robespierre sur son zele, ainsi que des regrets ; a refusé sa démission, et a arrêté en outre d'envoyer Mrs. d'Autun dans toutes les maisons de jeu, Barnave chez tous les tueurs et assommeurs, bouchers et autres états sanguinaires, et Lameth au faubourg Saint-Antoine, pour sonner l'alarme et prouver que la patrie est en danger, et que l'état, comme un corps sans ame, ne pourroit plus subsister si le club des Jacobins étoit détruit ; a autorisé en outre Mrs. les commissaires ci-dessus dénommés à faire briller et répandre adroitement, suivant l'usage, l'éloquence monnoyée ; le tout pour le bonheur de la constitution.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1736



SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION,

SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS.

FRÈRES ET AMIS,

LA patrie est toujours en danger ; de nouvelles trames s'ourdissent contre la liberté ; les intrigans commencent à reparoître : il est de votre devoir de venir les déjouer. La société vous invite à vous rendre à votre poste ; faites un partage patriotique de votre temps ; consacrez moitié de votre soirée à venir dans le saint asyle de la liberté et de l'égalité ; employez le reste à faire triompher le patriotisme

dans vos sections, et vous aurez bien mérité de la patrie.

La société a arrêté que ses séances se tiendront depuis six heures jusqu'à huit heures.

La société a arrêté l'impression de cette adresse, et la distribution à tous ses membres.

CHOUDIEUX, *vice-président*; SUTIERES, MOENNE, LAFAYE, *secrétaires*.

DE L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE FRANÇOIS,
Place du Théâtre Italien.